

Décision

Générale

colonial

Décision n° 97-400-1930 Indemnités

n° 97-400-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mars 1930

Numéro JO
n° 400 du 31/03/1930

Date du numéro
31 mars 1930

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité de permanence de 40 francs par mois est allouée au contre- maître des travaux publics Ali Mohamed, à compter du 1er mars 1930,